



Saint-Jeannet, le 31 octobre 2014

MAIRIE DE SAINT JEANNET

Objet : Réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Le mercredi 5 novembre 2014 à 19 heures
Salle Saint Jean-Baptiste

Communication :

- Dégradation de l'Office du Tourisme – Mise en sécurité des agents
- Information sur les membres des différents comités consultatifs
- Information sur les logements sociaux / Bilan triennal 2011-2013

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2014

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2014, joint à la présente note explicative de synthèse.

Ordre du Jour :

1. **Personnel communal – Convention de partenariat avec le Comité National de l'Action Sociale (CNAS)**
(Rapporteur : Madame Muriel CHRISTOPHE)
2. **Personnel communal – Approbation du règlement intérieur du personnel Communal**
(Rapporteur : Madame Muriel CHRISTOPHE)
3. **Budget Communal 2014 – Attribution d'une subvention association « Foot senior »**
(Rapporteur : Madame Muriel CHRISTOPHE)
4. **Budget Communal 2014 – Attribution d'une subvention complémentaire à l'association « Espace môme - Espace créatif » d'un montant de 30 000 euros.**
(Rapporteur : Madame Hélène MAILLEY-GAZAGNAIRE)

5. **Budget Communal – Adoption d’une Décision Modificative n°2 (DM2)**
(Rapporteur : Monsieur Bruno SALMON)
6. **Parc Naturel régional des Préalpes d’Azur – Adoption des statuts**
(Rapporteur : Monsieur Denis RASSE)
7. **Métropole Nice Côte d’Azur – Désignation des membres du Conseil de Développement Durable et de Proximité**
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
8. **Ministère de la Défense – Désignation d’un correspondant défense »**
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
9. **Synthèse des délégations consenties au Maire en vertu de l’article L. 2122-22 du CGCT**
(Rapporteur : Madame Christiane MOCERI)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l’article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sincères salutations.

M. Jean-Michel SEMPÉRÉ,
Maire de Saint-Jeannet

